



# MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt  
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89  
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

## LA LETTRE D'INFORMATION

N° 1- avril 2010

### Installation de conteneurs d'ordures ménagères semi-enterrés

La commune de Saint Paul en Forêt, en collaboration avec la communauté de communes du Pays de Fayence, a pour projet d'installer des conteneurs semi-enterrés dans le centre village. Le lieu d'implantation est encore à l'étude.

Cela permettra de supprimer le local à ordures ménagères actuellement présent et qui est régulièrement dans un état lamentable à cause de l'incivisme de certains qui préfèrent jeter à même le sol leurs sacs poubelles plutôt que de les déposer correctement dans les bennes pourtant en nombre suffisant.

Ces conteneurs auront l'aspect suivant :



Pour le moment cela concerne les ordures ménagères mais il n'est pas impossible d'étendre cette expérience au tri sélectif, ce qui permettrait au centre village de trier ses déchets.

### Tri sélectif

Un point de tri sélectif pour le verre est prévu au quartier Trestaure aux abords du camping Le Parc.

Pour cela, les employés municipaux ont élagué les arbres bordant la route. Il ne reste plus qu'à effectuer un rehaussement des lignes qui sont trop basses pour l'instant, par France télécom.

Cette installation permettra aux habitants des quartiers alentours et aux campeurs, très nombreux en saison estivale, de recycler le verre.

Si l'expérience est concluante, un container pour les emballages viendra compléter l'ensemble.

### Des fleurs pour notre village

Des plantations vont être réalisées principalement dans le centre village mais aussi sur la place du champ de foire, à la mairie, à la chapelle St Joseph et au rond point du chemin des bois.

Les plantes et arbustes n'ont pas été sélectionnés au hasard. Nous avons eu le souci de choisir des plantes peu gourmandes en eau et ne nécessitant que peu de soins. Ainsi, nous pouvons embellir notre commune tout en respectant l'environnement.

Quelques plantes choisies, parmi d'autres :



Valériane



Coronille



Erigéron



Gaura



Pittosporum



Abélia



Lavandins



# MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt

tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89

Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

## LA LETTRE D'INFORMATION

N° 1- avril 2010

### Aire de jeu

La commune a choisi la société Kompan pour les structures de jeux. L'équipement a été commandé et doit nous être livré dans les jours à venir.

Les jeux se composent d'une tour avec toboggan, mat de pompier et mur d'escalade et de deux jeux sur ressorts (de quatre places et d'une place). Un sol souple coulé en place viendra assurer la sécurité des enfants sous la tour.

L'aménagement de l'accès et de l'aire elle-même a pris du retard suite à une défection du bureau d'étude initialement choisi. Un nouveau bureau d'étude a pris le dossier en main et les travaux pourront commencer à l'issue du MAPA (marché à procédure adaptée).



### Réseau électrique

ERDF procède en ce moment même à l'enterrement des lignes électrifiées (basses et moyennes tension) et procède à quelques renforcements de lignes toujours en souterrain. L'impact visuel avec la disparition de ces lignes sera considérablement amélioré et les lignes seront protégées des intempéries.



De plus, à la demande de la commune, le SYMIELEC-Var (syndicat départemental d'électrification) auquel adhère Saint Paul en Forêt va procéder au changement de toutes les ampoules de l'éclairage public en mettant des lampes à économies d'énergie. Encore un geste important pour la préservation de notre planète.

### Cantine scolaire

A partir de la rentrée des vacances de Pâques, les élèves déjeunant à la cantine se verront servir du pain « Bio ».

C'est le boulanger de notre village, Claude Giordano qui leur façonnera ce délicieux pain, bien meilleur pour la santé que le pain élaboré avec des farines dites « traditionnelles ».



Lettre d'information de la ville de St.Paul-en-Forêt - © copyright N°1, avril 2010.

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Mairie de St.Paul-en-Forêt.

Commission d'information et de concertation :  
Stéphane Gilardet, Myriam Robbe.

Directeur de publication : André Bagur, Maire ;  
Maquette, mise en page : Yves Guillerault.